

Convocation

Contern, le 11.07.2024

Par la présente, le Collège des Bourgmestre et Échevins invite les membres du Conseil Communal à assister conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, telle qu'elle a été modifiée à la

CC 240717 séance du Conseil Communal

La réunion aura lieu le **mercredi 17.07.2024 à 17h00**

à la Mairie, 4, place de la Mairie à Contern

Salle de Conférence

conformément à l'ordre du jour qui suit :

Séance huis clos :

1. Démission volontaire d'un fonctionnaire
2. Nomination d'un fonctionnaire B1

Séance publique :

3. Création de postes
 - 3.1. Création d'un poste de fonctionnaire A2
 - 3.2. Création d'un poste d'ouvrier A3 bis
 4. Modification ponctuelle du PAP QE et création d'un nouveau PAP QE "Briherpad-Zitha
 5. Approbation de morcellement
 - 5.1. Approbation d'un morcellement à Moutfort
 - 5.2. Approbation d'un morcellement à Contern
 6. Adaptation d'un membre d'une commission consultative
 7. Adaptations budgétaires
 - 7.1. Création d'un nouvel article budgétaire
 - 7.2. Adaptation budget extraordinaire
 - 7.3. Crédit supplémentaire - budget ordinaire
 8. Demande de subside extraordinaire - Amicale Conter Pompjeeën
 9. Subsidés associations 2024
 10. Adaptation du règlement de circulation
 11. Confirmation de règlements temporaires
 12. Validation des concessions funéraires
 13. Validation des recettes
 14. Informations et questions des conseillers
- Après la clôture de la séance : Questions des spectateurs au conseil échevinal et au conseil communal

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

ZOVILÉ-BRAQUET Marion

ANSAY Stéphanie

SCHMITZ Jean-Pierre